Sujet : avis annexe verte SRGS
De : > fchifflet (par Internet) <fchifflet@parc-monts-ardeche.fr>
Date : 20/03/2026 à 11:34
Pour : lech.zlobecki@agriculture.gouv.fr
Copie à : serfobe <srfobe.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr>, rbonin <rbonin@pnrma.fr>, Alexis NICOLAS <anicolas@parc-monts-ardeche.fr>, nicolas dupieux <ndupieux@parc-monts-ardeche.fr>

Bonjour,

Nous avons bien reçu le 30 janvier dernier votre courrier concernant l'avis des PNR sur le projet d'annexe verte du SRGS d'Aura et je vous en remercie.
Nous avions jusqu'au 22 mars prochain pour rendre un avis. Nous ne serons pas en mesure de vous fournir une analyse détaillé dans ce délais. Disposons-nous d'un délai supplémentaire pour réaliser ce travail ?

Néanmoins, par ce message, nous tenions déjà à vous faire part d'un problème de fond majeur dans ce document, à savoir la prise en compte des enveloppes effectives des sites Natura 2000.
La structure Parc est concernées par 18 sites Natura 2000, soit sur son territoire soit en gestion. Ci dessous, le détail des sites et leurs surfaces.

Code	NOM	Surface (ha)
FR8201661	LANDES ET FORETS DU BOIS DES BARTHES	4418
FR8201665	ALLIER ET SES AFFLUENTS	3176
FR8201666	LOIRE ET SES AFFLUENTS	11360
FR8301076	MÉZENC	2791
FR8201660	Plateau de Montselgues	3995
FR8301087	Sucs de Breysse	118
FR8201658	Vallée de l'Eyrieux et ses affluents	20305
FR8201657	VALLEE MOYENNE DE L'ARDECHE ET SES AFFLUENTS	5409
FR8201656	BOIS DE PAIOLIVE ET BASSE VALLEE DU CHASSEZAC	6217
FR8201667	Tourbières du plateau de Saint-Agrève	181
FR8201664	Secteurs des Sucs - Gerbier-Mézenc	6106
FR8301088	Haute vallée du Lignon	810
FR8312009	GORGES DE LA LOIRE	58821
FR8201670	Massif du Tanargue,sources de l#Ardèche et de la Borne	12735
FR8202007	Vallées de la Beaume et de la Drobie	7964,7
FR8201673	MASSIF DU COIRON - PARTIE SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON	331
FR8201668	Marais des Agusas, montagnes de la Serre et d'Uzègues	7039
FR8201669	Rompon-Ouvèze-Payre	1054

A la lecture du tableau 15 du chapitre 6, plusieurs incohérences semblent apparaitre. Par exemple pas d'habitats 9110 ou 9130 (Hêtraies) pour les secteurs des Sucs (FR8201664) ou de l'Allier (FR8201666) ou encore des Cévennes Ardéchoises (FR8201670). La carte de la page 71 confirme que les enveloppes retenues des sites Natura 2000 ne sont pas les enveloppes effectives et opérationnelles sur le territoire.

Dès lors les calculs de surfaces relevant des PSG ou d'habitats sont fausses avec parfois des écarts importants, faussant donc l'analyse des enjeux.

En l'état, il nous est donc difficile de rendre un avis complet sur ce document.
Nous tenons à votre disposition les périmètres des sites Natura 2000.
Pour plusieurs d'entre-eux, les cartes d'habitats peuvent aussi être utilisées et analysées pour mettre à jour les tableaux.

Dans l'attente de votre réponse.

Cordialement

François CHIFFLET
Chargé de mission Forêt et Évaluation de la Charte
04.75.36.38.93 06.19.21.67.83
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
50 allée Marie Sauzet, 07380 JAUJAC
www.parc-monts-ardeche.fr Facebook Twitter Youtube
https://sylvacctes.org/massif-des-monts-dardeche/